

Cependant les protestants s'étant rendus maîtres de la ville dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1562, le collège se trouva de nouveau désorganisé ; la nouvelle administration municipale donna ordre au secrétaire de la ville de réviser le bail de cette institution et d'y stipuler expressément que « les prières seront faites «... selon la coutume et ordonnance de l'Eglise réformée, sans que par cy après soit dict ne célébré aucune messe ny cérémonies papalles(124). » Il avait même été fait une requête, au Consulat, pour obtenir qu'il ne fût toléré dans la ville de Lyon ou les faubourgs aucun autre établissement de cette nature (125). On voit, à toutes les époques, l'esprit de parti se glisser même dans les questions d'instruction publique.

Lyon resta au pouvoir des protestants pendant treize mois; enfin, par suite de la pacification du 48 mars 1563, un corps de troupes catholiques, sous les ordres du-maréchal de Vieilleville, y entra le 15 juin.

Une réaction fut la suite inévitable de l'exclusivisme qu'avaient malheureusement montré les protestants et une des premières préoccupations des consuls fut de rétablir l'instruction publique dans un sens absolument catholique.

Il y avait alors à Lyon, un père.Jésuite dont les prédications très-suivies faisaient sensation, le père Edmond Auger (126) ; c'est à lui qu'on s'adressa. Il faut penser que les pères, dont l'influence se répandait alors dans le monde entier, n' furent pas étrangers à cette proposition et surent habilement se la faire adresser, ceci soit dit sans aucune intention désobligeante. Les termes mêmes de la

(124) Registre BB 83, 1562-1563.

(125) Id. id.

(126) *Edmond* dit *Emond* ADGEB, né en 1530, à Alleman, près Sezane en Brie (diocèse de Traycs), est mort à Came, le 19 janvier 1591.